

## Le conseil citoyen des Naquettes – Herblay (95)

Cadre de vie, convivialité et éducation : trois champs d'action investis par le conseil citoyen

### Introduction

La ville d'Herblay, située au nord-est de l'agglomération parisienne dans le département du Val d'Oise, accueille un quartier prioritaire : le quartier des Naquettes. Représentant 5% de la population communale (soit 1 360 habitants et 388 foyers), ce site entrant<sup>1</sup> monobailleur se caractérise par des difficultés et des dysfonctionnements sociaux nettement plus marqués qu'à l'échelle communale : taux de pauvreté important (33,5% contre 8,8% à l'échelle communale), faible part d'emplois salariés (52,7% contre 86,7% à l'échelle communale) ou faible niveau de qualification (57,4% de la population non scolarisée n'a aucun diplôme contre 26,2% à l'échelle communale)<sup>2</sup>.

En décembre 2015, l'installation d'un conseil citoyen dans le quartier des Naquettes a permis d'impulser un certain nombre d'initiatives collectives, en lien avec les habitants et les acteurs locaux. Constitué selon un double principe de tirage au sort et d'appel à volontaires, l'instance est aujourd'hui structurée autour d'une dizaine de membres actifs. Le collège habitants est composé majoritairement de femmes et de membres volontaires (les personnes tirées au sort ayant progressivement désinvesti les travaux), auxquels s'ajoutent quatre acteurs associatifs (ADN<sup>3</sup>, AJIR<sup>4</sup>, T2I<sup>5</sup> et AMI Boxing).

### Une municipalité favorable aux démarches participatives

Le Maire d'Herblay et son équipe municipale sont sensibles aux questions de démocratie participative. La commune est dotée de multiples instances participatives : conseil municipal des jeunes, comité consultatif des jeunes adultes, conseil des sages, etc. Plus récemment, la Municipalité a mis en place de manière concomitante 8 conseils de quartier et 1 conseil citoyen, celui des Naquettes.

La naissance de ce conseil citoyen a suscité des interrogations de la part de certains habitants investis dans un conseil de quartier. M. Monge, responsable de la vie associative et de la politique de la ville au sein de la Municipalité, explique que « *certaines conseils de quartier n'ont pas compris pourquoi le conseil citoyen bénéficiait de plus de moyens qu'eux.* ». Durant cette phase d'installation, le rôle des

<sup>1</sup> Les sites dits « entrants » ont été intégrés à la géographie prioritaire à l'occasion de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

<sup>2</sup> Les données à l'échelle du QPV sont issues du SIG politique de la ville du CGET (2012). Les données à l'échelle communale sont issues de l'INSEE (2013)

<sup>3</sup> ADN : Association des Naquettes

<sup>4</sup> A.J.I.R : association Jeunesse Insertion Rencontres

<sup>5</sup> T2I : This Is It

techniciens a notamment consisté à expliquer le rôle et la complémentarité du conseil citoyen avec les instances existantes.

## **Le recours à une ingénierie soutenue pour l'accompagnement initial et l'animation du conseil citoyen**

Depuis sa création, le conseil citoyen a bénéficié d'une ingénierie soutenue qui s'est déployée en deux temps :

- Une première phase centrée sur l'appui à la constitution et à la mise en place de l'instance (accompagnement sur le choix de portage juridique et la création de l'association, aide à la mobilisation de subventions, etc.) ;
- Un deuxième temps articulé autour de la co-animation et l'accompagnement du fonctionnement de l'instance (organisation des réunions, appui sur des questions de communication, etc.).

La première phase d'ingénierie, correspondant à l'aide au démarrage du conseil citoyen, a été menée par les deux agents du service « Politique de la ville » et la déléguée du Préfet. La Municipalité a également fait appel à une chargée de mission pour l'accompagnement de l'instance sur la question du choix du portage juridique. Associés régulièrement aux réunions du conseil citoyen, le rôle des deux agents municipaux et de la déléguée du préfet a été de sensibiliser les membres aux enjeux de fonctionnement de l'instance et à l'appropriation des thématiques liées à la politique de la ville. Aujourd'hui, le conseil citoyen s'autonomise mais la collectivité et l'Etat continuent d'être des acteurs ressources pour le conseil citoyen et à renforcer la capacité d'agir de ses membres. Au cours d'une réunion organisée le 16 janvier 2017 à 19h, ils ont présenté aux conseillers le bilan de la programmation 2016 du contrat de ville et les ont consulté sur la programmation 2017. A cette occasion, ils ont aussi évoqué, au fur et à mesure des débats, un certain nombre de dispositifs, tel que celui sur le renforcement de la présence des adultes le soir et les week-ends, le dispositif « Ville Vie Vacances » ou encore le FIPD...

Au-delà de cette aide au démarrage, deux chargés de mission se sont succédés dans la co-animation de l'instance, la mobilisation des acteurs locaux et l'appui aux membres sur des questions d'information et de communication. Aujourd'hui, les conseillers ne bénéficient plus de leur appui mais la Municipalité prévoit de recruter prochainement un adulte relais, dont une partie du temps serait consacrée aux besoins du conseil citoyen.

Fort de ces appuis ainsi que de la persévérance et de l'enthousiasme de ses membres, le conseil citoyen a su mener de multiples actions et projette d'en porter encore davantage en 2017.

## **Des actions s'inscrivant dans les champs du cadre de vie, de la convivialité et de l'éducation**

### **Le cadre de vie et la convivialité comme moteurs du vivre-ensemble**

Les membres du conseil citoyen ont choisi de se constituer en association<sup>6</sup>. Cette décision leur a permis de viser leur autonomie, d'obtenir des financements et d'être dotés d'une personnalité juridique, ce qui peut se révéler utile pour négocier avec les partenaires, et notamment avec le

---

<sup>6</sup> Les statuts ont été approuvés en mars 2016.

bailleur des Naquettes<sup>7</sup>, acteur majeur du quartier avec lequel le conseil citoyen souhaite développer davantage de liens. En 2016, le conseil citoyen a déjà été associé aux réflexions sur l'abattement TFPB<sup>8</sup>. L'objectif de M. Smirani (président de l'association qui porte le conseil citoyen) pour l'année à venir est « *d'établir des rapports concrets avec cet acteur et d'être identifié comme un interlocuteur à part entière* ». Le conseil citoyen pourrait ainsi jouer un rôle d'intermédiaire entre le bailleur et les habitants, notamment sur des questions de quotidienneté et de litige.

La mise en place d'un partenariat avec le bailleur permet aussi aux conseillers de porter plus facilement des actions dans le domaine du cadre de vie et de la convivialité. Ces champs d'intervention sont jugés comme essentiels pour conforter le « vivre-ensemble » dans le quartier des Naquettes. A cet égard, le conseil citoyen a mené depuis le début de l'année 2016 de nombreuses initiatives :

- Pilotage d'une enquête auprès des 388 locataires pour évaluer leurs besoins et leurs attentes (taux de réponse : 25%) ;
- Réalisation d'une action « écogeste/encombrants » en lien avec l'association Paris Services ;
- Participation à l'organisation de l'événement « fête ton quartier » ;
- Organisation de la fête de fin d'année.

### Les domaines de la jeunesse et de l'éducation, deux priorités du conseil citoyen

Habitant les Naquettes depuis toujours, M. Smirani (investi dans le collège «habitants» du conseil citoyen) est aussi responsable d'un centre de loisirs municipal. Sa connaissance aigüe du quartier et des familles, doublée de ses compétences professionnelles, l'ont amené à inclure la question de l'éducation dans les missions du conseil citoyen.

Les échanges avec les familles, le CPE ou les professeurs des écoles lui font prioriser les problématiques liées à la réussite éducative, au soutien à la parentalité et à la prévention du décrochage scolaire, identifiées dans le diagnostic réalisé par la Ville durant la phase préfigurative.

En 2017, le conseil citoyen a déposé un projet intitulé « CoEducAction » au titre du contrat de ville. Construit en partenariat avec une pluralité de structures associatives et institutionnelles (association Ecole & Famille<sup>9</sup>, association AJIR, Education Nationale, écoles du primaire, CAF, services municipaux, etc.), ce projet permettra de constituer un réseau autour de l'Education Nationale et des acteurs locaux pour identifier les situations scolaires préoccupantes et tenter d'y remédier. Il s'agira de mettre en place « *un réseau de veille éducative avec les collèges et les associations sportives pour cibler les élèves qui ne vont pas bien et permettre aux familles les plus démunies, notamment celles qui ont le sentiment que leur enfant leur échappe, de sortir du déni, de trouver des solutions et des moyens adaptés aux problèmes rencontrés.* ». L'un des atouts pour la mise en œuvre du projet est la proximité qu'entretient le conseil citoyen avec un certain nombre des familles et des enfants et jeunes du quartier, ce qui pourrait permettre de détecter plus facilement et plus rapidement ces situations problématiques.

### Un collectif de travail à conforter pour impulser une dynamique de groupe encore plus forte

---

<sup>7</sup> Coopération et Famille

<sup>8</sup> Taxe foncière sur les propriétés bâties

<sup>9</sup> Cette association est spécialisée dans la thérapie familiale et la mise en relation de l'institution scolaire et des parents, avec comme objectif la réussite des élèves et leur bien-être dans le quartier.

Aujourd'hui installé et reconnu par l'Etat et la municipalité, le conseil citoyen des Naquettes cherche à mener des projets et à influencer dans la vie du quartier. Il est devenu autonome dans son fonctionnement, même s'il peut compter sur le soutien prochain d'un adulte relais. Le dynamisme du président de l'association porteuse représente un atout réel, tant dans la conception des actions que dans les fonctions de représentation du conseil citoyen (instances du contrat de ville, rentrée citoyenne, journées de formation du pôle ressource, rencontres avec le bailleur). Son implication est gage de sérieux et de dynamisme... mais le conseil citoyen est une aventure où chaque membre, issu du collège habitants ou acteurs locaux, doit pouvoir déployer ses compétences et savoirs. Des méthodes d'animation participative, faisant une place à chacun - à égalité - peuvent y contribuer. C'est le défi que doit maintenant relever le conseil citoyen des Naquettes.